

1821. 19. Mort à Paris de Camille Jordan , orateur et homme d'état, né à Lyon ,
rue Lafont , n° 41, le 11 Janvier 1771.
1617. 21. Pose de la première pierre de l'église du collège de la Trinité.
1791. » Etablissement d'un Tribunal de Commerce.
607. 22. Didier , évêque de Vienne , revenant de Lyon à son évêché, est at-
taqué au passage de la Chalaronne et tué à coups de pierres. Voy.
l'Histoire de la sainte Eglise de Vieme, par Charvet et *l'Histoire des*
Français, par Sismondi. — Les deux historiens varient sur les
causes et sur la date de cet assassinat.
1568. » Publication en la Cour de Sénéchaussée et siège présidial de Lyon , de
l'édit du roi sur la pacification des troubles de son royaume ,
donné à Paris, le 23 mars précédent.
1806. » Passage du cardinal Maury.
1794. 23. Les représentans du peuple, Dupuy et Reverchon, adressent au Comité
de Salut public un *Mémoire* sur la réhabilitation du commerce de
Commune-Affranchie. « Nous sommes, disent les auteurs, con-
« vaincus de cette vérité que, pour *républicaniser* le commerce ,
« il faudra toujours aboutir à ce résultat : multiplier les petits
« établissemens, déterminer le *nec plus ultra* des produits, en
« bornant les moyens de les obtenir. Voyez sur ce *Mémoire* qui
« a été publié par M. Godemard, archiviste de la ville de Lyon ,
en 1834 (Lyon, Barret, in-8°), l'ouvrage de M. Arlès Dufour
ayant pour titre : *Un mot sur les Fabriques Etrangères de Soieries*, etc.
(Lyon, L. Boitel, in-8°), pages 401 et suivantes.
1510. » Le cardinal d'Amboise meurt dans le couvent des Célestins. *Hist. litt.*
du P. de Colonia, 41-455. — Le Consulat, dans sa séance du
28 de ce mois arrêta qu'il ferait porter par des gens serviteurs
trois douzaines de torches avec les armes de la ville, pour faire
honneur à l'enterrement dudit prélat, et accompagner son corps
(qui fut ensuite transporté à Rouen) jusqu'au couvent des Frères
Jean-Bourgeois (c'est-à-dire, jusqu'au monastère des Cordeliers
de l'Observance, qui avait été fondé par ce frère). — Les frais-
de torches s'élevèrent à 26 livres 10 sous tournois.
1657. » « Un sodomite est condamné au feu après qu'il aurait été étranglé ; la
« corde se rompit, et il fut brûlé encore vivant, en présence de
« plus de 20,000 personnes accourues à ce spectacle par la ra-
« reté du crime. » *Gazette de France*, page 556.
1754. » (6 prairial an II^e) L'agent national de Commune-Affranchie, écrit au
bureau des travaux publics : « Je vous donne avis que j'ai chargé
les citoyens Richter, Hennequin, Chinard, membre du départe-
ment, de concourir au plan et à l'exécution de la fête de l'*Être*